



# CONDUITE SUPERVISÉE (BOITE AUTOMATIQUE)



## PRESTATIONS :

Évaluation de départ.....	25,00€
Frais d'inscription ANTS (si pas de dossier).....	40,00€
Frais gestion.....	40,00€
Pack code (6 mois de code en ligne et en salle + 1 livre de code).....	100,00€
6 mois de code en salle.....	99,00€
1 mois d'accès au code sur internet .....	9,00€
3 mois d'accès au code sur internet.....	19,00€
6 mois d'accès au code sur internet.....	29,00€
Livre de code.....	15,00€

*Examen code 30€ à votre charge (site internet : OBJECTIF CODE ou LA POSTE)*



## PERMIS B FORFAIT 13H

Ce forfait comprend

- Frais de gestion
- 13 heures de conduite obligatoires
- Rendez-vous préalable (2 heures)
- 1 Accompagnement pratique

# 940 €

Conduite uniquement



## PERMIS B FORFAIT 20H

Ce forfait comprend

- Frais de gestion
- 20 heures de conduite
- Rendez-vous préalable (2 heures)
- 1 Accompagnement pratique

# 1360 €

Conduite uniquement



## PERMIS B FORFAIT 25H

Ce forfait comprend

- Frais de gestion
- 25 heures de conduite
- Rendez-vous préalable (2 heures)
- 1 Accompagnement pratique

# 1600 €

Conduite uniquement



## PERMIS B FORFAIT 30H

Ce forfait comprend

- Frais de gestion
- 30 heures de conduite
- Rendez-vous préalable (2 heures)
- 1 Accompagnement pratique

# 1840 €

Conduite uniquement



## PERMIS B FORFAIT 35H

Ce forfait comprend

- Frais de gestion
- 35 heures de conduite
- Rendez-vous préalable (2 heures)
- 1 Accompagnement pratique

# 2080 €

Conduite uniquement



Une évaluation de départ doit être effectuée afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :

- **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
  - ➔ dispositions légales en matière de circulation routière
  - ➔ le conducteur
  - ➔ la route
  - ➔ les autres usagers de la route
  - ➔ réglementation générale et divers
  - ➔ précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
  - ➔ éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
  - ➔ équipements de sécurité des véhicules
  - ➔ règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement



La conduite supervisée a été créée pour vous permettre d'acquérir de l'expérience en conduite avec un accompagnateur avant de passer l'examen. Elle n'a pas de durée minimum et elle est accessible à partir de 18 ans. La conduite supervisée peut aussi vous permettre de diminuer le nombre d'heure de conduite pris avec un enseignant.

### **La conduite supervisée s'adresse :**

- ➔ Aux candidats ayant des difficultés pour obtenir de permis
- ➔ Le candidat doit être âgé de plus de 18 ans ;
- ➔ Le candidat doit avoir été reçu lors de son examen code ;
- ➔ Le candidat doit avoir reçu l'accord préalable de son assureur ;
- ➔ L'accompagnateur doit justifier de cinq ans d'expérience de la conduite automobile, sans interruption ni faute grave (comme pour la conduite accompagnée).
- ➔ Il n'y a pas de durée minimum..

### **OBSERVATIONS :** Sont obligatoires :

Avant le départ en conduite supervisée : 2 heures de rendez-vous préalable (correspondant à 2 heures de conduite avec l'élève, le moniteur et un accompagnateur, ces heures sont destinées à passer le relai de l'auto-école vers l'accompagnateur). L'attestation de fin de formation initiale vous sera remise à la fin du rendez-vous préalable.

### **Documents nécessaires :**

- ➔ Lettre ou document attestant de l'accord de la société d'assurance.
- ➔ L'attestation de fin de formation complétée par l'enseignant dans le livret d'apprentissage à la fin du rendez-vous préalable.
- ➔ Le permis de l'accompagnateur (au moins 5 ans d'expérience).

- **Une formation pratique** comprenant théorie de la pratique et mises en situation avec le programme suivant :



## MAÎTRISER LE VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé.

Formation théorique 1 heure (théorie de l'activité de conduite)

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

## APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS LES CONDITIONS NORMALES

Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne.

Formation théorique 1 heure (théorie de l'activité de conduite)

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau

## CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense.

Formation théorique 1 heure (théorie de l'activité de conduite)

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser et être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau




## PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

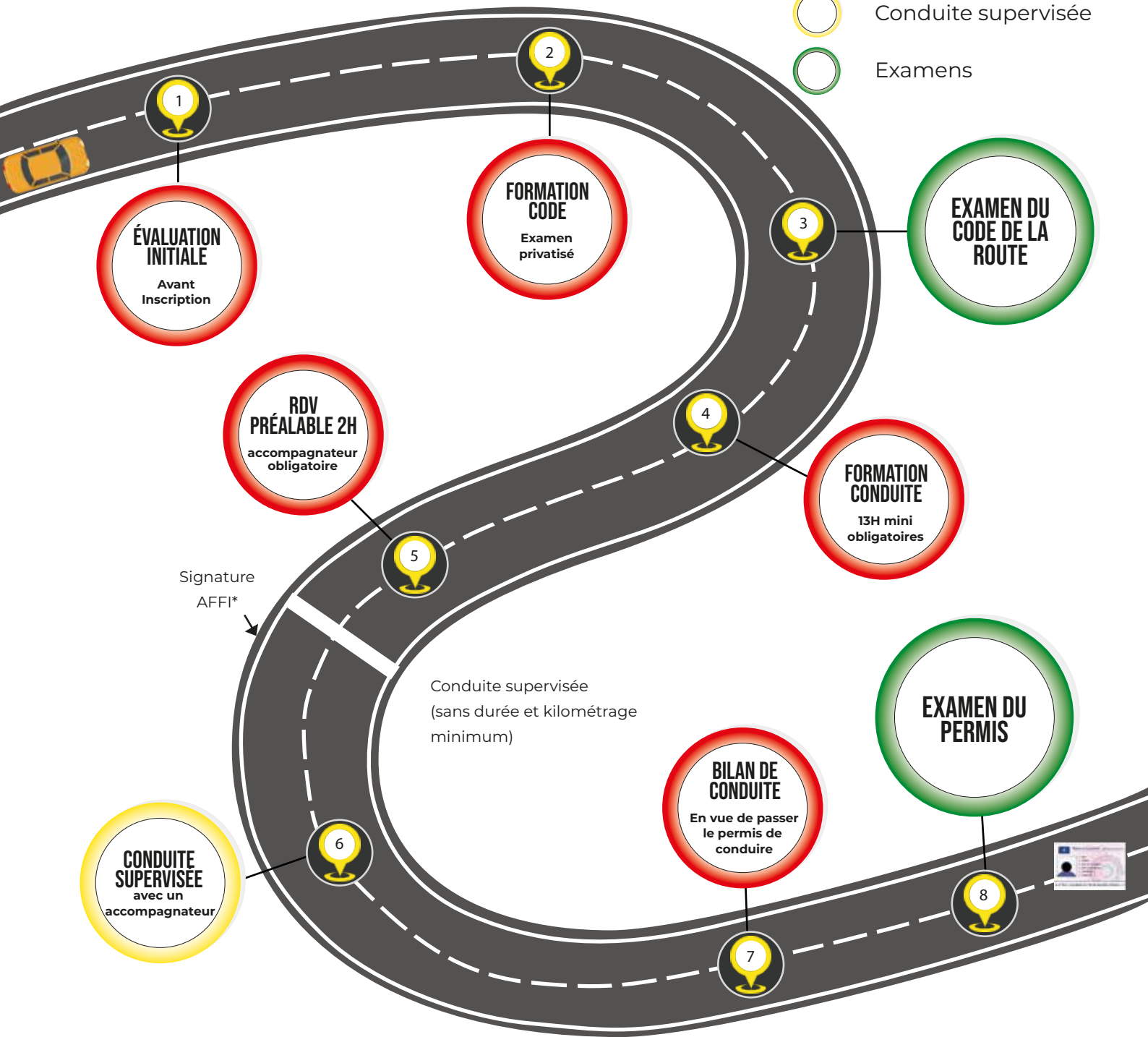
Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école.

Formation théorique 1 heure (théorie de l'activité de conduite)

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules
- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'éco-conduite

# SCHÉMA CS

-  En auto-école
-  Conduite supervisée
-  Examens



\* AFFI = Attestation de Fin de Formation Initiale

Conduite seule à partir de 18 ans